

Comme d'autres députés l'on signalé de façon claire et nette, cette taxe va alourdir considérablement le fardeau du contribuable canadien, dans l'ensemble, surtout de ceux qui utilisent leur automobile pour gagner leur vie. A ce propos, nous nous rendons compte que le ministre ne se soucie guère, de ce problème, autrement il n'aurait certes pas présenté cette mesure. Ce fardeau va retomber sur ceux qui songent à la retraite et qui ont l'espoir de jouir un peu des fruits de leur labeur qui dure depuis 30, 40 ou 50 ans. Maintenant, le ministre leur impose une nouvelle taxe de 10c. et leur enlève toute la joie qu'ils ressentaient à l'idée de prendre leur retraite. Le fardeau en retombe donc sur ceux qui sont le plus en droit de s'attendre à un peu de considération de la part du gouvernement. Mais, à coup sûr, ils s'apercevront tôt ou tard qu'ils ne peuvent s'attendre à rien de tel du gouvernement actuel.

● (2120)

L'échec total du gouvernement dans le domaine du logement au cours des années a obligé de nombreux Canadiens à s'éloigner de plus en plus des villes afin de trouver des terrains à bâtir à prix raisonnable. Là encore, le fardeau de cette taxe retombe directement sur eux. Justement, l'autre jour, j'ai reçu une lettre d'un de mes commettants, me signalant qu'il devait parcourir 80 milles chaque jour pour se rendre à son lieu d'emploi et en revenir. Si vous calculez qu'une voiture moyenne fait environ 20 milles au gallon d'essence, cela vous donne une idée du supplément que cet homme devra déboursier.

Une voix: Combien?

M. Patterson: Vous êtes sûrement capable de faire vous-même le calcul.

M. Corbin: Allez, dites!

M. Patterson: Lorsqu'on analyse cet aspect on se rend compte que cette mesure ne fera pas économiser l'essence, si c'est là l'objet de l'imposition de cette taxe, mais je me permets d'en douter. C'est une façon, selon moi, de faire un peu plus d'argent. Si l'on pense que cette taxe va faire économiser l'essence, on se trompe, car les gens devront encore se servir de leur voiture pour se rendre à leur travail; de plus, cette taxe va les priver d'autant d'argent pour acheter de la nourriture à leur famille. La situation est tout à fait invraisemblable.

Ils sont actuellement contraints de le faire du fait de la politique gouvernementale—le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) est là ce soir pour en témoigner—et parce que les gens devront s'éloigner de plus en plus de leur lieu de travail pour trouver un logement, ce qui les rendra plus dépendants de l'énergie, notamment l'essence. Donc, cette taxe va les accabler dans le sens propre du terme.

Le ministre des Finances a beau dire d'un ton cavalier que les gens n'ont qu'à moins conduire et utiliser les moyens de transports publics, cela ne concerne pas les Canadiens qui vivent dans les banlieues éloignées. Nous en arrivons à une autre source de difficultés pour les citoyens de ce pays: c'est le manque de moyens de transports urbains rapides. D'aucuns disent que cette question

Taxe d'accise—Loi

n'a rien à voir avec le bill dont nous sommes saisis, mais c'est inexact car le ministre et le gouvernement ont dit: «Que les gens trouvent un autre moyen de transport». Or, il n'y en pas. L'automobile aujourd'hui n'est pas un luxe, c'est une nécessité absolue.

M. Herbert: Ça dépend de ce que vous conduisez.

M. Patterson: Je n'ai pas entendu cette remarque.

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous n'avez pas manqué grand-chose.

M. Patterson: Je ne m'en inquiète pas. Je dis qu'il n'y a pas d'autre moyen de transport et que les gens seront obligés de prendre leurs voitures et d'acheter de l'essence. Et voilà le ministre qui nous dit: «Vous consommez trop d'essence, maintenant vous devrez marcher». Non seulement c'est insensé, mais cette taxe va encore alourdir le fardeau des contribuables.

J'ai sous les yeux un document qui m'a été envoyé par la poste et qui est intitulé: «Notes pour le discours prononcé par l'honorable Herb Gray, C.P. député, à une réunion du Club Kiwanis d'Ottawa au Château Laurier, à Ottawa, le vendredi 4 juillet 1975.» J'aimerais vous en lire un ou deux paragraphes. Voici:

Le ministre des Finances a déclaré que la taxe d'accise visait à économiser l'énergie pétrolière et à fournir au gouvernement les revenus supplémentaires requis pour combler le déficit du programme visant à alléger le fardeau de l'Est du Canada qui doit y payer son pétrole importé au prix mondial...

Si elle est destinée à économiser l'énergie, cette nouvelle taxe d'accise est à la fois peu réaliste et injuste pour des millions de Canadiens. Cela veut dire que, selon le gouvernement, les Canadiens qui utilisent leur automobile pour se rendre au travail, pour des activités familiales essentielles comme l'achat de nourriture et les visites chez le médecin, peuvent aussi bien utiliser les transports publics.

En accordant un dégrèvement à ceux qui utilisent leur voiture à des fins dites commerciales (autrement dit ceux qui peuvent déduire leurs frais d'essence comme frais professionnels), le gouvernement semble dire que toute autre utilisation est plus ou moins frivole et peut être facilement réduite ou encore que l'on peut facilement la remplacer par le transport en commun. La consommation d'essence peut sans doute être réduite dans une certaine mesure, les gens peuvent peut-être réduire leurs voyages d'agrément ou l'utilisation de motoneige et de bateaux à des fins récréatives. Mais les millions de Canadiens qui n'ont guère la possibilité de se livrer à ce genre d'activités, car ils ont déjà un budget très serré sont obligés de continuer à utiliser leur voiture comme avant et à payer la taxe.

M. Alkenbrack: Restez chez vous à boire du vin.

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Voilà de beaux arguments. Vous pourrez vous en servir aux prochaines élections.

M. Patterson: Pour l'édification du ministre, j'aimerais vous citer un autre passage de ce discours. L'honorable député de Windsor-Ouest (M. Gray) a déclaré:

Quel contraste avec la politique des transports de la campagne électorale d'il y a un an! Celle-ci promettait diverses mesures précises grâce auxquelles on mettrait au point, et sans tarder, des services de transport urbain rapides.

Or, la récente déclaration de principe du gouvernement sur une politique des transports ne mentionne même pas (comme elle aurait pu le faire) que le gouvernement continue de se sentir lié par ces engagements, mais qu'à regret il a dû se résigner à en prévoir la réalisation sur une plus longue période.